

Adresse

Boulevard du Château 12 - 7800 ATH

☎ 068 26 88 85

☎ 0477 80 11 49

✉ secps@itcb.be

SITE: www.eps-boussu-ath.be

Direction

Pierre COQUELET

Nos bureaux sont ouverts :

Du lundi au jeudi de 17h00 à 20h30.

Inscriptions

Dès le 30 août à Boussu (du lundi au vendredi 14h—20h)

Le 29 août (14h—20h) et à partir du 4 septembre à Ath (du lundi au jeudi)

Plan d'accès



Institut Technique Libre

Promotion sociale



Ath



ANGLAIS EN SITUATION
UF4, UF5, UF6



A la fin de cette formation, l'étudiant sera capable d'exercer les compétences suivantes, à l'oral comme à l'écrit :

- la compréhension, la connaissance et l'utilisation active de la langue anglaise orale et écrite simple utilisée dans le cadre de situations de la vie courante et professionnelles liées à un domaine considéré (social, économique, technique, scientifique, etc.), en relation avec les champs thématiques, les notions, les fonctions et les thèmes spécifiques abordés.

Conditions d'admission

Avoir réussi les unités de formation précédentes (UF1, UF2, UF3)

Droits d'inscription

55,20 € par unité de formation

103,60 € pour les trois unités de formation

20 € pour les demandeurs d'emploi, les étudiants de moins de 18 ans, les bénéficiaires de l'AVIQ, les bénéficiaires du CPAS, les professeurs sous certaines conditions.

Horaire des cours

UF4: 40 périodes

Le mardi et mercredi du 12/09/2017 au 17/10/2017

de 17h30 à 20h50

UF5: 40 périodes

Le mardi et mercredi du 18/10/2017 au 28/11/2017

de 17h30 à 20h50

UF6: 40 périodes

Le mardi et mercredi du 29/11/2017 au 16/01/2018

de 17h30 à 20h50

Quelles démarches effectuer pour m'inscrire ?

- ✓ Fournir ma carte d'identité pour photocopie.
- ✓ Remplir une fiche d'inscription au secrétariat.
- ✓ Signer le "reçu école" dès paiement.
- ✓ Remettre mon diplôme le plus élevé au secrétariat (CEB, CESS, ...) ou remettre l'attestation de l'unité de formation précédente ou réussir un test d'admission pour entrer en formation.
- ✓ Payer les droits d'inscription en fonction de votre statut.
- ✓ Autres démarches :

Je suis demandeur d'emploi :

—> je remets mon numéro d'inscription du Forem.

Je suis bénéficiaire du CPAS :

—> je le signale au secrétariat et je remets une attestation de bénéficiaire du revenu d'intégration.

Je suis inscrit auprès de l'AWIPH :

—> je remets une attestation obtenue auprès de l'AWIPH.

J'ai moins de 18ans :

—> je remets une attestation obtenue auprès de mon établissement scolaire prouvant mon inscription.

Une attention toute particulière est accordée aux étudiants en situation de handicap. Chaque situation est étudiée individuellement et les conseils des études mettent tout en œuvre pour essayer de rendre l'apprentissage accessible à tous.

Personne de référence à contacter : Mme Degrève Sophie